22/01/14

INFORMATIONS CFDT

La CFDT vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée!

En 2013 vous avez été nombreux à faire appel à la CFDT: Aides-soignants, Infirmiers, Administratifs, Techniques, Cadres de santé et Cadre de pôle. Vous nous avez interpellés pour des problèmes de tout ordre : Avancement, risques psychosociaux, fin de contrat, planning, accident de travail et besoin en formation notamment...

Vous pouvez faire confiance à la CFDT, en voici quelques exemples ;

- Deux **aides-soignantes ont été licenciées dont l'une avait plusieurs années** d'ancienneté au C.H.U. Sensible à leur problème et persuadé du bien-fondé de leur requête, la CFDT les a soutenu. Même si l'une n'était pas adhérente à la CFDT, peu importe, devant leur détresse psychologique et l'injustice nous avons lancé un droit d'alerte et demandé la mise en œuvre de mesures conservatoires.

Nous avons persévéré et ensemble nous avons obtenu la réintégration de ces deux agents, qui ont été mise en stage dans le cadre de la titularisation!

- **Un Cadre de santé,** qui voit sa note gelée de façon tout a fait arbitraire en cette même année 2013. La CFDT a combattu cette injustice. Les données collectées montrent et confortent la légitimité de notre requête, le droit a été rétabli.

Nous avons persévéré et ensemble nous avons obtenu le rétablissement de sa note 2013 !

- Nous sommes opposés et avons refusés des passe-droits pour deux agents qui voulaient obtenir des grades au détriment de la réglementation. Cette tentative inadmissible, est contraire à l'équité entre agents et contraire aux valeurs de la CFDT.

Nous avons obtenu l'annulation du reclassement pour l'un et le rappel à la réglementation pour l'autre sur le temps de mise en stage.

- Vous parler, enfin, de notre **fiche d'alerte** que vous connaissez bien : cet outil mis en place par la CFDT que vous devez faire vivre pour votre sécurité.
  Nous avons démontré, grâce à cette fiche, notre volonté de construire un environnement sécurisant dans notre établissement basé sur le droit.

Nous avons persévéré en rappelant sans cesse la règlementation et en dénonçant l'iniquité.

Nous sommes persuadés que vous avez trouvé au sein de la CFDT le lien humain, de confiance et de soutien, nécessaires pour faire valoir vos droits et défendre vos intérêts.

Nous ne sommes pas de ces syndicats incapables de créer avec vous des partenariats. Notre priorité est de défendre vos conditions de travail donc vos droits d'hospitaliers.

La CFDT construit des liens avec vous hospitaliers et nos actions parlent pour nous.

En 2014 Rejoignez la CFDT

Bonne Année 2014

Syndicat CFDT Section CHU Félix Guyon Tél. 0262 90 52 47 GSM : 0692 67 15 75
Email : cfdt.chd@gmail.com CHU : cfdt.fguyon@chu-reunion.fr